

ANNEXE No 8.

ECOLE D'INFANTERIE A CHEVAL.

WINNIPEG, 28 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre, pour l'information du major général commandant, le rapport suivant sur l'école d'infanterie à cheval placée sous mes ordres.

Voici un relevé du nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats qui ont obtenu des certificats pendant l'année :—

Officiers :—

Degré A, première classe.....	3
do seconde classe.....	3
	—
Total.....	6
Actuellement à l'école.....	3
Parti sans avoir obtenu de certificat.....	1
	—
Nombre total d'officiers.....	10

Sous-officiers et soldats :—

Degré B, première classe.....	4
do seconde classe.....	1
Certificats de présence.....	22
	—
Total.....	27

Nous avons en outre 25 hommes qui achèvent de subir leur examen.

Ecole d'équitation.

Je ferai remarquer qu'un grand nombre seraient venus s'instruire dans l'art de l'équitation et les exercices à cheval, si j'avais été en mesure de leur donner cette instruction. Toutefois, comme les nouvelles écuries qui viennent d'être achevées me permettent de loger plus de chevaux, nous pourrons désormais instruire les élèves dans les exercices à cheval.

Conduite.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que l'école est maintenant en bon état de fonctionnement, et que tout va d'une manière satisfaisante. Officiers et soldats sont fiers du corps et font tout leur possible pour soutenir sa bonne réputation. Comme dans tous les corps il y a quelques individus qui donnent un mauvais exemple à leurs jeunes camarades et essaient de les entraîner dans de mauvaises compagnies—individus qui sont trop paresseux pour gagner leur vie ailleurs, et pour qui le plus grand châtiement serait d'être chassés du corps comme indignes de vivre parmi de bons soldats. J'ai la certitude que ce serait là le moyen de relever la condition du corps et de tenir les cadres remplis de la meilleure classe de jeunes gens.

Effectif du corps.

Le corps est maintenant au complet, à l'exception d'une lieutenance qui est vacante. La majorité de ceux qui s'enrôlent appartiennent à la bonne société; on trouve parmi eux les fils de plusieurs officiers de l'armée régulière de Sa Majesté, y